



LE TRAIT D'UNION **DE L'A.A.L.E.P.**



Le Journal de l'Amicale des Anciens de la Légion Etrangère de Paris



Le 10 Mars, sous l' Arc de Triomphe, 4 Commandeurs de la Légion d'honneur : autour de Madame de Heaulmes, (Geneviève de Galard), le Colonel Taurand et les Adjudants-Chef Gniewek et Gusic

Avril 2006 - Numéro 59



SOMMAIRE

Numéro 59 - Avril 2006

- 2 Informations pratiques
- 3 Editorial
- 4 Activités de l'Amicale
- 4 Sorties du porte-drapeau
- 4 Activités à venir
- 5 Carnet familial
- 6 Assemblée générale
- 7 Mourir pour la Patrie au 21^{ème} siècle
- 10 Arsène Lupin alias "Légionnaire"
Don Luis Perenna
- 12 Anecdotes
- 13 Chants
- 14 Livres

LA VIE DE L'AMICALE

RÉUNIONS :

Les réunions de l'Amicale sont mensuelles sauf en juillet et en août. Elles ont lieu en principe tous les 3^{ème} samedi du mois, mais le Secrétaire Général vous fera savoir par courrier à chaque fois, la date et l'horaire de la réunion.

A l'issue, un repas non obligatoire, est pris par les participants qui veulent ainsi prolonger le contact amical.

Le Siège Social de l'Amicale est fixé au Siège de la Fédération des Sociétés d'Anciens de la Légion de la Légion Étrangère : 15, avenue de la Motte Picquet - 75007 PARIS.

Permanence : tous les vendredi après-midi de 14 à 17h, sauf en août et les jours fériés, au siège de l'Amicale, 15 avenue de La Motte-Picquet 75007 Paris (dans la cour, au fond du couloir d'entrée) ; entre les stations de métro Ecole Militaire et La Tour-Maubourg.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Colonel Pierre JALUZOT (†)	Président d'honneur
Sauveur AGOSTA	Vice-président honoraire
André MATZNEFF	Président
Bruno ROUX DE BEZIEUX	Vice-président
Rolf STOCKER	Secrétaire général
Alain MOINARD	Trésorier général
Alfred BERGER	Porte-Drapeau
Eric AGULLO	Membre
Christian ANDRE	Membre
André BELAVAL	Membre
Patrick DAVID	Membre
François DECHELETTE	Membre
Benoît GUIFFRAY	Membre
Dragan LUKAC	Membre
Michel NAIL	Membre
Hubert TOURRET	Membre
Jacques TUCEK	Membre



Pour une inscription nouvelle :

Votre chèque de cotisation ou de don est à libeller à l'ordre de "La Légion" A.A.L.E.P. et à adresser à Monsieur le Trésorier de l'A.A.L.E.P. - 15 avenue de La Motte Picquet - 75007 PARIS qui vous enverra ou vous remettra à la prochaine réunion, votre carte d'adhérent.

Lettre de "La Légion" Amicale des Anciens de la Légion Etrangère de Paris - 15 avenue de la Motte Picquet - 75007 Paris.

Fabrication : photocopies réalisées par des membres de "la Légion A.A.L.E.P.", 15 avenue de la Motte Picquet - 75007 Paris

Date du dépôt légal : APOSIT - 79 rue des Cerisiers - 92700 Colombes

Numéro I.S.S.N. : 1635-3250

Directeur de la publication :	André Matzneff, Président
Rédacteur en chef :	Benoît Guiffroy, Membre
Collaborateurs :	Alain Moinard, Trésorier général
Crédit photos :	J.-Philippe Rothoft, Képi-Blanc et Jean-Michel Lasaygues,
Mise en page :	Jean-Michel Lasaygues, membre sympathisant



EDITORIAL

L'Assemblée Générale de notre amicale m'a confié la lourde tâche de succéder au Colonel Guiffroy à la tête de l'Association.

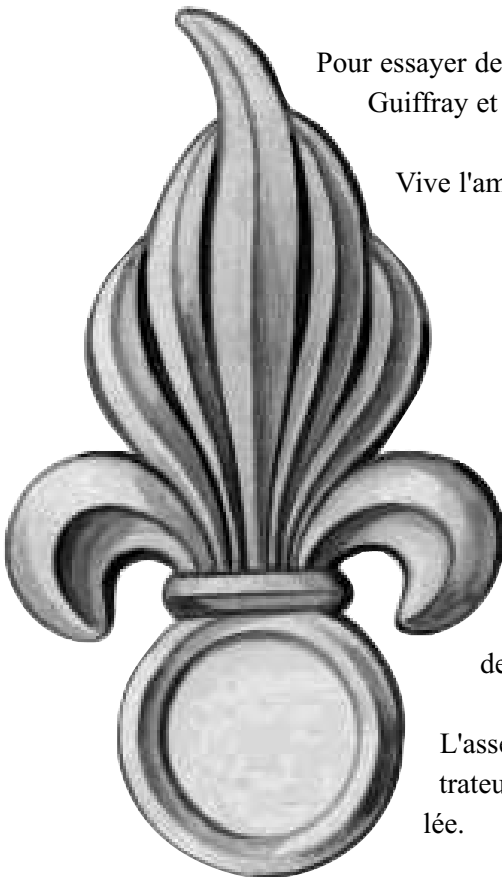
Je mesure l'importance de la mission et les devoirs qu'elle impose.

Sous l'impulsion et la bienveillante autorité de trois présidents que j'ai connu, le Colonel Jaluzot, qui fut mon premier Commandant de Compagnie quand je suis arrivé à la Légion, du Colonel Alain Guyot et du Colonel Benoit Guiffroy, l'amicale est devenue une cohorte dynamique, joyeuse et efficace dont l'importance est reconnue par les amicales amies et les autorités de la F.S.A.L.E.

Pour essayer de rester sur les mêmes rails, je sais que je peux compter sur Benoit Guiffroy et l'équipe soudée et dévouée qu'il a formée.

Vive l'amicale de Paris et les anciens de la légion !

André MATZNEFF



Le président m'ayant laissé la parole, je tiens à exprimer aux membres de l'Amicale et surtout, à tous ceux qui ont collaboré à sa bonne marche, ma profonde reconnaissance.

Je peux assurer André de mon entière disponibilité, en fonction des possibilités qui me seront laissées par des devoirs familiaux.

L'assemblée générale ayant bien voulu me confier un poste d'administrateur, tout sera fait pour honorer la confiance qui m'est ainsi renouvelée.

Tous solidaires, nous poursuivrons inébranlablement les objectifs de "**La Légion, Société de Secours Mutuels des anciens officiers, sous officiers et soldats des Régiments Etrangers**", créée en 1898 par l'ancien sergent Jacques Emile Maurer.

"La Légion" AALEP en est l'héritière, dans l'honneur et la fidélité.

Comme par le passé, nous saurons rester fidèles aux engagements de nos grands anciens.

Benoît GUIFFROY



ACTIVITES DE L'AMICALE

du 15 décembre 2005 au 31 mars 2006

Samedi 7 janvier 2006 : Réunion d'information suivie d'un déjeuner avec la galette des rois au domaine des "Gueules Cassées" à Moussy-le-Vieux.

Samedi 18 février 2006 : Déjeuner mensuel au restaurant "la nouvelle gare" Paris 13ème.

Samedi 11 mars 2006 : Réunion des Présidents des Amicales d'Ile de France sous la présidence du Général Ivanoff au Fort de Nogent.

Samedi 18 mars 2006 : Conseil d'administration suivi de l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'Amicale "La Légion" de Paris au Fort de Nogent.

SORTIES DU PORTE-DRAPEAU

Vendredi 16 décembre 2005 : Sépulture à Villeneuve Saint Georges (Val de Marne) de l'ancien légionnaire Julio Lostraco.

Lundi 2 janvier 2006 : Obsèques au Val de Grâce du vice-amiral Bernard Klotz ancien pilote de l'aéronavale à Diên-Biên-Phú.

Lundi 6 février 2006 : Obsèques à l'Ecole militaire du Père Wagner aumônier du 5^{ème} RE et 1^{ère} classe d'honneur de la Légion.

Mercredi 1er mars 2006 : Sépulture à Mennecy (91) d'un ancien légionnaire.

Vendredi 10 mars 2006 : 175^{ème} anniversaire de la création de la Légion Etrangère. Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

ACTIVITES A VENIR

Lundi 8 mai 2006 : cérémonies pour commémorer la fin de la seconde Guerre mondiale.

Mardi 9 mai 2006, 18 h15 : ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe par six associations d'anciens combattants engagés volontaires juifs et des RMVE.

Jeudi 8 juin 2006 : journée nationale en hommage aux morts de la guerre d'Indochine

Vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 juin 2006 : à l'occasion du 120ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques franco-coréenne, une série de manifestations seront organisées au Champ de Mars, en face de l'Ecole Militaire. Nos camarades anciens légionnaires d'origine coréenne y tiendront un stand où ils seront heureux de vous accueillir.

Jeudi 15 juin 2006 : office religieux aux Invalides pour les morts de l'Union de Blessés de la Face et de la Tête - les Gueules Cassées. Ravivage de la Flamme à 18 h 30.



Samedi 17 juin 2006 : réunion mensuelle et méchoui dans le Parc des Gueules Cassées à Moussy-le-Vieux ; toute les amicales de l'Ile de France sont cordialement invitées à se joindre à nous.

Vendredi 14 juillet 2006 matin: revue des troupes et défilé sur l'avenue des Champs Elysées à l'occasion de la Fête Nationale. Les invitations seront à retirer auprès du secrétaire général pour ceux qui en auront fait la demande avant le 15 juin, le nombre de places étant limité.

Jeudi 14 septembre 2006 à 18 h : ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe pour commémorer le 88ème anniversaire de la percée de la ligne Hindenburg en 1918 par le RMLE.

CARNET FAMILIAL

PROMOTION

- **Jacques Bonin**, membre de l'Amicale, ancien des 3^{ème} REI et 2^{ème} REP, a reçu lors de l'assemblée générale le 18 mars 2006, au fort de Nogent, le diplôme de porte-drapeau avec étoile d'argent.

Le président et tous les membres de l'Amicale lu adressent leurs vives félicitations.

DECES

- **Le Vice- Amiral d'Escadre Bernard Klotz** est décédé le 28 décembre 2005. Ses obsèques ont eu lieu le 2 janvier dans la chapelle du Val-de-Grâce.

Pilote de l'aéronavale durant la bataille de Diên-Biên-Phú, son avion a été abattu par l'artillerie Viet-Minh. Ayant réussi à sauter en parachute, il est tombé dans les lignes viêts.

Il a eu la vie sauve et a pu rejoindre le camp retranché grâce à l'intervention rapide et audacieuse du peloton d'élèves gradés de la 13^{ème} DBLE aux ordres de notre camarade le lieutenant François Gniewek.

- **Le Colonel Pierre Durand**, membre actif de l'Amicale, est décédé le 2 janvier 2006 à l'âge de 80 ans Il a été inhumé à Montpellier le 5 janvier.

Commandeur de la Légion d'Honneur, officier de l'Ordre National du Mérite, croix de guerre TOE, huit fois cité, croix de la Valeur Militaire, Silver Star, campagne de Corée et Médaille des Nation Unies, le colonel Pierre Durand était petit fils de légionnaire. Lui-même, étant sergent, a servi quelques mois au 3^{ème} REI, en Indochine.

De 1951 à 1953, il a vaillamment participé à la guerre de Corée dans les rangs du bataillon français, sous les ordres du général Montclar.

Ayant servi avec lui en Corée, notre camarade André Belaval s'est occupé de lui durant sa longue maladie avec un dévouement sans bornes pour qu'il ait des soins appropriés à son état et pour soutenir son moral. Le Colonel Durand avait perdu son épouse récemment et n'avait plus de famille en région parisienne.

- L'ancien **Sergent Jean Poussier**, matricule 81221, est décédé le 21 février 2006, dans sa 81^{ème} année. Il a été inhumé à Mennecy le 2 mars.

Membre actif de l'Amicale, il a servi à la Légion Etrangère durant sept ans, d'avril 1951 à mars 1958, aux 1^{er} RE, 13^{ème} DBLE et 3^{ème} CSPLE, en Indochine, Algérie et Tunisie.

Grièvement blessé à Diên-Biên-Phú, il était titulaire de la Médaille Militaire, de la croix de guerre TOE, de la Médaille coloniale agrafe Extrême Orient ainsi que des médailles commémoratives d'Extrême Orient et d'Afrique du Nord.

Le président et les membres de l'Amicale tiennent à exprimer à son épouse et à tous ses proches leurs très sincères condoléances.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2006

Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire de "La Légion" AALEP samedi 18 mars 2006, au Fort de Nogent

Samedi 18 mars 2006, les membres de l'Amicale sont réunis en assemblée générale ordinaire dans les locaux du Détachement de la Légion Étrangère de Paris (DLEP).

Le bureau ayant dénombré 65 membres présents et reçu 43 pouvoirs, le quorum est déclaré atteint aussi, l'assemblée peut délibérer valablement.

Le président Benoît Guiffroy ouvre la séance à 10 h 45. Il souhaite la bienvenue à tous les présents et fait observer une minute de silence à la mémoire des membres décédés depuis la précédente assemblée générale du 19 mars 2005. Il remercie de leur participation les généraux Ivanoff, délégué régional représentant le président de la FSALE, Gilbert et Leproust, tous trois membres de l'Amicale.

1) Rapport moral du Président

Le président estime que l'année écoulée a été une bonne année, les effectifs se maintiennent et les activités spécifiques se sont déroulées au rythme prévu, avec une participation soutenue et régulière: réunions mensuelles suivies d'un repas convivial, réunions du conseil d'administration et du bureau, permanences d'accueil hebdomadaire et participation aux cérémonies nationales ou à caractère légion avec des délégations très satisfaisantes.

L'Amicale compte à ce jour **256 membres** (259 en 2005) dont **232 actifs** et **24 sympathisants** ; 147 membres seulement sont à jour de leur cotisation.

Les aides aux membres se poursuivent et la revue "Le Trait d'union" donne de plus en plus satisfaction par sa qualité et l'intérêt de ses articles. Il peut continuer à être publié et envoyé gratuitement grâce aux dons des membres et à la subvention de la Mairie de Paris.

Le site de l'Amicale sur Internet a reçu 31 552 visites en un an pour consulter 188.758 fiches. Il est régulièrement mis à jour avec un renouvellement régulier des textes.

La situation financière est satisfaisante toujours grâce aux dons de nos membres et à la subvention de la mairie de Paris.

Les relations sont excellentes avec la Légion d'active notamment le DLEP au fort de Nogent, avec la FSALE et les autres amicales de la région Ile de France.

2) Rapport des activités

Michel Nail, secrétaire général, développe le bilan des activités pour l'année écoulée soulignant les dates et lieux des réunions statutaires au nombre de 4, des réunions mensuelles au nombre de 10, des sorties du porte-drapeau et des délégations totalisant ainsi 26 participations à des cérémonies ou à des obsèques soit au total 40 événements.

Sur le plan chancellerie de nombreux dossiers ont été constitués concernant les décorations. A ces dossiers s'ajoutent les interventions à caractère social telles que naturalisations, demandes d'emploi, de logement et secours divers etc.

3) Rapport financier

Alain Moinard, trésorier général, présente à son tour le bilan financier pour l'année écoulée, les résultats présentent un excédent de produit sur charge de 2 870, 28 €. Il expose enfin les diverses lignes du budget prévisionnel pour l'année.

M. Robert Poinard, vérificateur aux comptes, certifie la régularité des comptes.

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport moral, le rapport d'activités et le rapport financier.



Election d'un nouveau conseil d'administration

Le président Benoît Guiffroy souhaitant, pour des raisons personnelles, être déchargé de ses fonctions et le secrétaire général Michel Nail ayant exprimé le même souhait, M. André Matzneff, vice-président est élu président ; M. Rolf Stocker, membre de l'amicale, est élu secrétaire général, tous deux à l'unanimité.

Le nouveau conseil d'administration se présente comme suit :

André MATZNEFF, Président

Bruno ROUX de BÉZIEUX Vice-président

Rolf STOCKER, Secrétaire général

Alain MOINARD, Trésorier général

Alfred BERGER, Porte-drapeau

Eric AGULLO, Christian ANDRE, André Armand BELAVAL, Patrick DAVID, François DECHELETTE,

Benoît GUIFFRAY, Dragan LUKAC, Michel NAIL, Jacques TUCEK, Hubert TOURET, membres du conseil

(Hors conseil)

Robert POINARD, vérificateurs aux comptes

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale ordinaire est close à 11 h 30.

MOURIR POUR LA PATRIE AU 21^{ème} SIECLE

On ne présente pas le Général de Lapresle aux Légionnaires. Mais pour apprécier le poids de ses réflexions, sur un sujet, brûlant d'actualité pour nous, la rédaction aimerait rappeler les titres qui confèrent à ce papier toute son autorité.

Le Lieutenant de Lapresle, promo terre d'Afrique, débute sa carrière dans la régulière, personne n'est parfait, mais, circonstance atténuante, au 1er Hussard parachutiste. Il est sérieusement blessé en Algérie au Printemps 61.

S'en suit un parcours brillant, qui le retrouve chef de corps du 1er REC en 81.

Il est, par la suite, Major général de l'Armée de Terre, Commandant en Chef de la FORPRONU, en ex Yougoslavie. Général d'Armées, il est Conseiller Militaire du représentant de l'ONU pour l'ex Yougoslavie. Il est enfin Gouverneur des Invalides de 1997 à 2002. Aujourd'hui Vice président des Gueules-Cassées, il est fier d'être membre de "l'Amicale des anciens Légionnaires de Paris".

Le Général de Lapresle, grand officier de la Légion d'Honneur.

"Pourquoi un soldat français est-il prêt à mourir aujourd'hui ?"

La question n'est évidemment pas nouvelle.

Victor Hugo a, en son temps, apporté une réponse à cette question : "Mourir pour la Patrie, c'est le sort le plus beau". Quelques décennies plus tard, **Charles Péguy** lui faisait écho dans quelques vers célèbres : "Heureux ceux qui sont morts pour la terre charnelle, mais pourvu que ce fut dans une juste guerre".

Hélas, plus récemment se répandait le dévastateur

slogan "plutôt rouge que mort".

Les armées ont toujours eu pour vocation la défense de la Patrie. Jusqu'à une période récente, es frontières nationales étaient clairement matérialisées. Leur défense contre l'envahisseur était pour la France d'une importance véritablement vitale. La menace était clairement identifiée. Après le nazisme d'Hitler, le péril était le Pacte de Varsovie. Il fallait être prêt à tuer l'ennemi pour sauver la patrie, ou accepter de mourir pour elle.



Mais depuis les années 1990, la problématique du sacrifice du soldat est tout à fait nouvelle.

A l'heure du devoir d'ingérence, des guerres asymétriques, de la lutte internationale contre le terrorisme, la question "pourquoi, pour quoi, ou pour qui, un soldat accepte-il de mourir aujourd'hui ?" se pose de façon nouvelle pour notre communauté nationale, et donc évidemment aussi pour les armées qui en sont issues. Depuis la disparition de l'URSS, nos forces armées n'ont plus véritablement d'ennemi qui menacerait directement notre existence nationale, mais plutôt des adversaires du moment, émanations de despotismes aux méfaits humanitaires, économiques, et géostratégiques duquel la Communauté Internationale veut mettre un terme. Tel était déjà le sens de l'engagement de nos soldats dans la guerre du Golfe de 1990-1991. Tel est aujourd'hui encore celui de leur présence en Afghanistan, en Côte d'Ivoire, ou au Kosovo.

Prend alors toute sa pertinence la question de savoir pourquoi, dans un paysage dépourvu de repères et de normes, un soldat français s'engage aujourd'hui, dans une armée sans ennemi et dans un cadre multinational pour être prêt à sacrifier sa vie, celle d'éventuels adversaires, et plus grave encore, celle de ses subordonnés ?

Les armées ne sont évidemment pas les seules concernées. Le développement de l'insécurité et de la violence (drogue, mafia, proxénétisme, affaires diverses), entraîne un accroissement des besoins en matière de sécurité publique, et donc d'effectifs, dans des professions où on risque sa vie, non par bravade ou par défi, mais pour en sauver d'autres ; police, pompiers, douaniers, sécurité civile, escorteurs de fonds, etc.... voire même journalistes couvrant ces thèmes de crise et d'insécurité à travers le monde. Il convient ici de souligner la différence de ces structures de sécurité par rapport aux armées de la République. Celles qui viennent d'être évoquées couvrent des besoins de caractère social, individuel ou local, privés ou publics, nationaux ou non, alors que les armées couvrent les besoins de sécurité collective définis par le pouvoir politique du plus haut niveau national.

Au niveau social et local, il est certainement plus facile de percevoir pour qui et pour quoi on accepte de prendre le risque de mourir, car les intérêts défendus sont clairement et immédiatement perceptibles. De ce fait, et par surcroît, la considération du public est acquise, comme en témoignent les applaudissements prodigués sur les Champs-Élysées au passage des pompiers, voire même désormais des

écoles de police.

Pour le soldat, il faut d'abord souligner que la mort est le plus souvent envisagée comme devant frapper les autres, mais pas moi. Le soldat ne s'engage pas pour mourir mais, au mieux, pour servir, fût-ce au prix de sa vie, et en tous cas pour vivre et s'épanouir, lui et sa famille.

La vraie question n'est donc pas pour qui ou pourquoi meurt-on, mais bien pour qui ou pour quoi vit-on ? "Qu'est-ce qui donne un sens à ma vie ? A quoi ai-je décidé, délibérément ou inconsciemment, de la consacrer ? Qu'est-ce que je tiens à trouver dans le tamis que je secouerais au soir de mes jours, quelle qu'en soit la durée ?"

A chacun sa réponse selon sa spiritualité et sa conception de la vie. Mais il apparaît que chaque homme aspire à une sorte de survie, qui lui permette, en quelque sorte, de se perpétuer.

Ainsi le chef d'entreprise agira pour que son affaire se développe pour lui survivre, et il attachera une grande importance à la transmission de son héritage, et de son savoir-faire. Le chef de famille visera pour ses enfants le meilleur avenir possible, en se projetant lui-même, en quelque sorte, dans le temps à travers leur réussite, celle de la lignée familiale.

Pour le soldat, engagé dans la défense collective d'une entité humaine multiforme, la situation peut paraître plus complexe. Quand l'entité est clairement la Nation, avec ses frontières bien définies, un ennemi désigné, de préférence héréditaire, et un chef politique incontesté, la situation est claire. Mais tel est de moins en moins le cas. Il n'en reste pas moins que pour être prêt à consacrer sa vie à la cause pour laquelle il s'est engagé, le soldat devra être convaincu de contribuer, à sa mesure, à la survie et à la perpétuation, dans l'honneur et la fidélité, d'une entité qui le dépasse, dont le service qu'il lui rend donne un sens à sa vie, et donc éventuellement à sa mort.

Cette entité, c'est normalement la Patrie, et le drapeau en constitue un symbole fort. On mourait pour la France au cri significatif de "Vive la France" Pour le Légionnaire, sa Patrie, c'est la Légion Etrangère : Legio Patria Nostra. Et Saint-Antoine, son saint patron, est invoqué, une bière à la main, pour que "Vive la Légion". Comme l'est Saint-Georges, mais c'est alors plutôt le champagne, pour que "Vive la Cavalerie".

Se pose en tous cas de façon cruciale, alors que la notion de Nation perd de sa substance la question de savoir pour quelle Entité, et donc pour quelle



cause, vivre et si nécessaire, se sacrifier.

Retenons que la France ne devrait envoyer ses soldats en opérations extérieures que si les valeurs que ces soldats vont y défendre, au nom de la République, méritent à l'évidence que des vies humaines leur soient sacrifiées.

A ce stade, il convient d'évoquer trois notions indispensables pour caractériser une cause qui justifie qu'un soldat y consacre sa vie, voire la lui sacrifie : **Considération. Légitimité. Cohérence.**

Pour accepter le sacrifice de vies humaines, il faut être absolument assuré que ce sacrifice méritera la **considération** de ceux aux ordres desquels et au profit desquels la mission est remplie.

Ici s'impose l'idée de la qualité du lien Armées-Nation qui mérite désormais une attention particulière, afin que les armées se sentent réellement entourées de la considération de la Nation.

Quelques éléments concrets sont significatifs du niveau de cette considération : la condition militaire, la réalité de la reconnaissance positive de la spécificité du métier de soldat. Parmi ces indicateurs de considération, citons par exemple la solidarité que manifeste la nation à l'égard des Blessés militaires, ou le comportement de l'administration en termes d'attribution des Pensions militaires d'invalidité, avec une interprétation souvent bien restrictive des textes en vigueur.

Dans le même ordre d'idées, un élément très puissant pour inciter le soldat à accomplir sa mission au péril de sa vie est la **légitimité** de l'action entreprise. Elle doit notamment s'appuyer sur les trois pouvoirs de nos démocraties dites avancées que sont l'exécutif, le législatif, et le judiciaire

- C'est évidemment au **pouvoir exécutif** national qu'il appartient de prendre les décisions d'engager nos soldats dans des opérations désormais le plus souvent multinationales. La légitimité de telles décisions sera d'autant mieux appréciée du soldat français qu'elles s'appuieront sur des mandats ou des recommandations de la Communauté internationale, et notamment des Nations-Unies.

- Cette légitimité donnée par le pouvoir exécutif aura d'autant plus de poids qu'elle sera en quelque sorte avalisée par le **pouvoir Législatif**. A cet égard, le rôle du Parlement en matière de décision d'engagement de nos forces armées mériterait d'être notablement élargi.

- Il est également essentiel que l'action du **pouvoir judiciaire** conforte ce sentiment de légitimité de l'ac-

tion armée qui pourrait entraîner des pertes humaines. C'est tout le problème très actuel des Tribunaux Pénaux Internationaux, et notamment du Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie, et de la Cour Pénale Internationale récusée notamment par les Etats-Unis.

Après la considération et la légitimité, la **cohérence**. Et essentiellement la **cohérence entre les missions et les moyens**. Comment accepter de se sacrifier pour une cause qui n'a pas été jugée d'importance suffisante pour que les moyens requis par son succès aient été dégagés. Comment accepter de se sacrifier pour une cause dont les termes sont flous, volatils, voire incohérents ?

Dans notre histoire récente, le comble de l'incohérence entre une impossible mission et des moyens totalement inadaptés a été atteint en Bosnie au printemps 1995. Il s'est, hélas, traduit par les massacres de plusieurs milliers de Bosniaques à Srebrenica.

Avant de conclure, insistons sur une dernière considération tout à fait fondamentale : **le rôle essentiel de la personne du Chef**, chacun à son niveau, pour donner à la vie de ses subordonnés un sens qui la remplisse et confère toute leur valeur au sacrifice et à la mort.

C'est en effet la responsabilité du Chef à tous niveaux de forger et d'entretenir l'esprit de corps, l'ambiance de compagnons d'armes, de camarades de tranchée. Cette phrase d'un chant de tradition de la Légion Etrangère, chanté à pleine voix depuis plus d'un siècle et demi dans nos régiments étrangers, peut paraître un peu décalée, mais recouvre en fait une réalité profonde : "L'amour du Chef, l'obéissance sont de plus pure tradition".

Au niveau local, ou de terrain, on suit le chef qui incarne l'esprit de groupe, on se fait tuer pour sauver son copain, pour être digne des traditions, comme ce fut le cas pour nos Marsouins qui reprenaient aux Serbes le pont de Vrbanja en juin 1995 à Sarajevo.

Au niveau plus général, celui de la mondialisation, on s'engage pour une idée, pour un idéal, pour défendre une frontière mais cette fois, immatérielle.

Au total, il apparaît que **l'option de toute une vie, c'est le choix de l'autorité au service de laquelle on décide de se placer**, et qu'on décide de servir, dans l'Honneur et la Fidélité.

C'est le **choix de la Citadelle** au sens de Saint-Exupéry. En renverser les murs en croyant ainsi accéder à la liberté, c'est se retrouver sans repère loin d'une " forteresse démantelée et ouverte aux étoiles ".



Pour ceux qui choisissent comme Maître le service des armes de la France, nous avons déjà dit à quel point est **essentielle la solidité du lien Nation-Armées**. C'est en effet de la qualité de ce lien que dépend la vitalité des trois mots-clés rapidement commentés de **Considération**, de **Légitimité**, et de

Cohérence. Mais ces paramètres ne suffisent pas à susciter le sacrifice de soi, et **le facteur prédominant reste et restera la personne du Chef** au service duquel se trouve le Soldat.

Arsène LUPIN alias "légionnaire" Don Luis Perenna

Sans se concerter ni peut-être se connaître, deux membres sympathisants de l'Amicale, le docteur Alain Barthélémy et Jean Michel Lasaygues, rédacteur du Trait d'Union depuis sa création et web-master du site Internet qu'il a créé et qu'il fait vivre avec passion, viennent de nous envoyer leurs commentaires sur l'ancien légionnaire don Luis Pérenna. Nous les en remercions bien vivement.



Drapeau, ce qui en fait le deuxième régiment le plus décoré de France (le premier étant le Régiment d'Infanterie Coloniale du Maroc qui a obtenu dix palmes).

D'une troupe que la France voit composée de baroudeurs et de laissés pour compte, destinée aux opérations coloniales à Madagascar, au Tonkin ou au Maroc, elle découvre une troupe d'élite qui a accompli tous les sacrifices sur les fronts de France, d'Orient et du lointain Nord de la Russie.

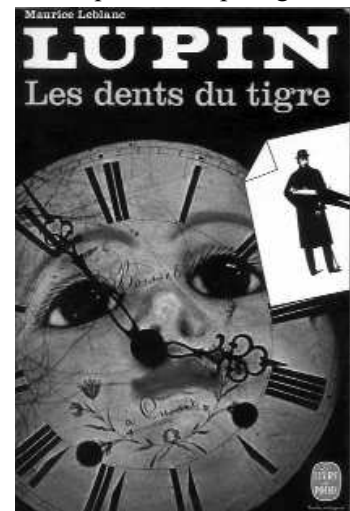
Ce nouveau prestige de la Légion donne lieu à toutes sortes d'hommages qui prennent différentes formes. L'un de ces hommages, et non des moindres, voit le jour sous la forme d'un autre héros qui appartient à la littérature policière du XXème siècle. Il est né sous la plume de Maurice Leblanc, je veux parler d'Arsène Lupin qui, sous le pseudonyme de Don Luis Perenna, noble espagnol né au Pérou, aurait servi pendant cinq années, à partir de 1913, au sein de la Légion Étrangère au Maroc.

On découvre ce moment de sa vie dans deux romans, " 813 " et "Les dents du tigre" paru sous forme de feuilleton dans "Le Journal" du 31 août au 31 octobre 1920.

Dans " 813 ", Arsène Lupin, par désespoir amoureux tente de mettre fin à ses jours en se jetant d'une falaise de Capri. Un navire le repêche et le dépose à Alger où il fait la connaissance d'un diplomate péruvien qui lui établit des papiers au nom de don Luis Pérenna (anagramme d'Arsène Lupin), descendant d'une vieille famille espagnole. Puis, " grand d'Espagne et français de cœur ", il se présente au quartier Viénot à Sidi-Bel-Abbès et demande à s'engager dans une unité qui s'appête à combattre au Maroc. Nous sommes fin 1912.

Dans " Les dents du tigre ", l'un des romans les plus sombre de Maurice Leblanc, parallèlement à un Arsène Lupin toujours aussi gouailleur, on découvre un héros qui a su, en qualité de légionnaire, faire montre de traits de caractère qui sont l'apanage des grands noms de la Légion.

Certains trouveront à redire, Arsène Lupin et Don Luis Perenna n'ont jamais existé que dans l'esprit merveilleusement imaginaire de Maurice Leblanc mais il est clair que l'apparition de la Légion Étrangère chez l'un des person-





nages littéraires les plus célèbres du siècle dernier, prouve si besoin est, toute l'aura que la Légion Étrangère a gagnée durant les quatre années tragiques de la Grande Guerre.

Au travers de ces différents témoignages et récits, sans aucun fondement réel, on ressent toute l'admiration de l'auteur pour ces hommes.



1 - Témoignage recueilli à la Préfecture de Police :

*“Et vous mon Commandant, vous reconnaissez le légionnaire Perenna qui combattit sous vos ordres ?
- Je le reconnais, dit le Comte d'Astrignac.*

[...]

Vous reconnaissez le légionnaire Perenna que ses camarades, par une sorte d'admiration stupéfiée pour ses exploits, appelaient Arsène Lupin ?

- Oui Monsieur le préfet, riposta le commandant, celui que ses camarades appelaient Arsène Lupin mais que ses chefs appelaient tout court : le héros, celui dont nous disions qu'il était brave homme comme d'Artagnan, fort comme Porthos...

- Et mystérieux comme Monte-Cristo, dit en riant le préfet de police. Tout cela en effet se trouve dans le

rapport que j'ai reçu du 4ème Régiment de la Légion Étrangère, rapport inutile à lire dans son entier, mais où je constate le fait inouï que le légionnaire Perenna en l'espace de deux ans, fut décoré de la Médaille Militaire, décoré de la Légion d'Honneur pour services exceptionnels, et cité sept fois à l'ordre du jour.”*

** : Notons là qu'à l'exception des deux dernières citations manquantes, les décorations et les citations sont exactement celles remises au Drapeau du R.M.L.E. Pourrait-on y voir un hommage ?*

2 - Témoignage du commandant Comte d'Astrignac :

“Monsieur le préfet, je demande grâce pour mon ancien compagnon d'armes, dont la modestie serait en effet, mise à une trop rude épreuve si on lisait devant lui le récit de ses prouesses. D'ailleurs, le rapport est ici et chacun peut le consulter. D'avance et sans le connaître, je souscris aux éloges qu'il contient et je déclare que dans ma carrière militaire, si remplie pourtant, je n'ai jamais rencontré un soldat qui puisse être comparé au légionnaire Perenna. Cependant, j'en ai vu des gaillards là-bas, des sortes de démons comme on n'en trouve qu'à la Légion, qui se font crever la peau pour le plaisir, pour la rigola-

de, comme ils disent, histoire d'épater le voisin. Mais aucun ne venait à la cheville de Perenna. Celui que nous appelions d'Artagnan, Porthos, de Bussy, méritait d'être mis en parallèle avec les héros les plus étonnants de la légende et de la réalité. Je l'ai vu accomplir des choses que je ne voudrais pas raconter sous peine d'être traité d'imposteur, des choses si invraisemblables qu'aujourd'hui, de sang-froid, je me demande si je suis sûr de les avoir vues. Un jour à Settat, comme nous étions poursuivis...

- Un mot de plus mon Commandant, s'écria gaiement don Luis, et je sors, tout de bon cette fois.”

3 - Extrait du rapport du 4^{ème} Régiment Étranger :

“J'y relèverais cependant ceci, c'est qu'au cours de l'été 1915 vous êtes tombé dans une embuscade de quarante Berbères, que vous avez été capturé et que vous n'avez reparu à la Légion que le mois dernier.

- Oui Monsieur le préfet, pour être désarmé, mes cinq années d'engagement étant largement dépassées.”

4 - Ses exploits racontés par la presse :

“Le Commandant d'Astrignac avait parlé. D'autres officiers, d'autres compagnons de Perenna relatèrent ce qu'ils avaient vu. On publia les rapports et les ordres du jour qui le concernaient. Et que l'on appela "l'Épopée du Héros" se constitua une sorte de livre d'or dont chaque page racontait la plus folle et la plus invraisemblable des prouesses.

quatre jours de salle de police au légionnaire Perenna. Motif : "Malgré les ordres, est sorti du camp après l'appel du soir, a bousculé deux sentinelles, et n'est rentré que le lendemain à midi. Il rapportait le corps de son sergent tué au cours d'une embuscade.”

Et, en marge, cette note du colonel : "Le colonel double la punition du légionnaire Perenna, le cite à l'ordre du jour, et lui adresse ses félicitations et ses

A Médiouna, le 24 mars, l'Adjudant Pollex inflige



remerciements."

Après le combat de Ber-Rechid, le détachement Fardet ayant été obligé de battre en retraite devant une harka de quatre cents Maures, le légionnaire Perenna demande à couvrir la retraite en s'installant dans une Kasbah.

- Combien vous faut-il d'hommes, Perenna ?

- Aucun mon lieutenant.

- Quoi ! Vous n'avez pas la prétention de couvrir une retraite à vous tout seul ?

- Quel plaisir y aurait-il à mourir, mon lieutenant, si d'autres mouraient avec moi ?

Sur sa prière on lui laissa une douzaine de fusils et on partagea avec lui ce qui restait de cartouches.

Pour sa part, il en eut soixante-quinze.

Le détachement s'éloigna sans être inquiété d'avantage. Le lendemain, quand on pu revenir avec des renforts, on surpris les Marocains à l'affût autour de la Kasbah. Ils n'osaient s'approcher.

Soixante-quinze des leurs jonchaient le sol. On les chassa. Dans la Kasbah, on trouva le légionnaire Perenna étendu. On le supposait mort. Il dormait !!! Il n'avait plus une seule cartouche. Seulement les soixante-quinze balles avaient porté.

Mais ce qui frappa le plus l'imagination populaire fut le récit du Commandant d'Astrignac, relativement à la bataille de Dar-Dbibarh. Le commandant avoua

que cette bataille, qui dégagea Fez au moment où l'on croyait tout perdu, et qui fit tant de bruit en France, fut gagnée avant d'être livrée, et qu'elle fut gagnée par Perenna tout seul !

Dès l'aube, comme les tribus marocaines se préparaient à l'attaque, le légionnaire Perenna prit au lasso un cheval arabe qui galopait dans la plaine, sauta sur la bête, qui n'avait ni selle ni bride, ni harnachement d'aucune sorte, et, sans veste, sans képi, sans arme, la chemise blanche bouffant autour de son torse, la cigarette aux lèvres, les mains dans les poches, il chargea !

Il chargea droit vers l'ennemi, pénétra dans le camp, le traversa au galop, fit des évolutions au milieu des tentes et revint par l'endroit même où il avait pénétré. Cette course à la mort, vraiment inconcevable, répandit parmi les Marocains une telle impression de stupeur que leur attaque fut molle et la bataille gagnée sans résistance.

Ainsi se forma - et combien d'autres traits de bravoures la renforcèrent ! - la légende héroïque de Perenna. Elle mettait en relief l'énergie surhumaine, la témérité prodigieuse, la fantaisie étourdissante, l'esprit d'aventures, l'adresse physique et le sang-froid d'un personnage singulièrement mystérieux qu'il était bien difficile de ne pas le confondre avec Arsène Lupin nouveau, plus grand, ennobli par ses exploits, idéalisé et purifié".

Ce " clin d'œil " à un faux-ancien démontre tout le respect de Maurice Leblanc pour la Légion et les hommes qui y servent. Don Luis Perenna est le nom d'emprunt d'Arsène Lupin mais aussi et surtout son "nom Légion". En son temps, Arsène Lupin a été aussi célèbre que peut l'être actuellement Harry Potter. Personnage plein de gouaille et d'espièglerie, voleur au grand cœur, redresseur de tort à l'occasion et ardent patriote, Arsène Lupin a complètement dévoré son auteur Maurice Leblanc, si bien que, sous la pression populaire, chaque fois que ce dernier a voulu faire "mourir" son héros, il est réapparu de manière rocambolesque devenant ainsi une exception dans la littérature.

ANECDOTES

La Permission

L'étonnement fut grand lorsque Politevski, parti en permission de détente le mardi, rentra le vendredi suivant. Il s'était pourtant promis bien du plaisir. Il devait passer dix jours de détente avec sa marraine de guerre, une petite blonde bien taillée qui lui avait accordé d'avance tout ce qu'un légionnaire espère d'une jolie fille. Il revint soucieux ; on le questionna, on le railla mais resta d'abord muet. Ce ne fut qu'au bout de quelques jours qu'il confia sa mésaventure à un copain.

- "En arrivant à Caen, j'avais la folie en tête sachant que j'étais attendu.

Tu devines les envies qui me travaillaient. Hélas... Quand je me présente à l'épicerie où elle travaillait, j'apprends qu'elle est en prison.

Elle avait volé deux cent francs dans la caisse et son patron l'avait fait coffrer. Je l'ai aussitôt remboursé pour qu'il retire sa plainte puis je suis allé porter des douceurs à la petite.

N'ayant plus un rond, je suis revenu".



- " T'es louf ! proteste le camarade. Une voleuse... "

-" Je sais. Mais elle m'aime. Je la verrai dans quatre mois, à ma prochaine Perme.

Politevski n'a jamais revu la belle. Il a été tué le mois suivant. Le bon Dieu a bien dû l'accueillir dans son paradis.

Revue "La grenade à sept flammes" N° 22 février-mars 1948

Engagé volontaire à 14 ans

Un ancien légionnaire, Jacques Motte, qui peut s'enorgueillir d'avoir été pendant la Grande Guerre le plus jeune soldat de France a reçu la Médaille Militaire en 1935.

Originaire du Pas-de-Calais, il s'engage dans la Légion Etrangère, en se donnant la nationalité belge, né à Bruxelles, le 9 décembre 1896, alors qu'il n'est en réalité, qu'un gamin de 14 ans mais ayant l'aspect d'un garçon beaucoup plus âgé.

Au front, le jeune légionnaire se comporte vaillamment, est promu caporal et ce n'est qu'après une blessure reçue en Champagne en décembre 1915 que l'on découvre à l'hôpital sa véritable identité. On le renvoie dans ses foyers et doit attendre l'âge réglementaire pour s'engager de nouveau, cette fois, dans l'aviation où une chute d'avion en fit un invalide.

Il terminera sa carrière professionnelle inspecteur d'une grande compagnie d'assurance à Marseille.

Revue "La Légion Etrangère" N°56-57 de Août et septembre 1935

CHANTS

Il y a quelques mois, me sachant passionné d'histoire, ma belle-mère me remit un cadeau : un carnet de chants rédigé par l'une de ses grand-tantes au cours de la Grande Guerre. Camille Puisségur, puisque c'est son nom, habitait Bagnères de Luchon en Haute-Garonne. Elle avait une vingtaine d'années en 1914 et comme d'autres jeunes filles de son âge, elle fut engagée dès les premiers mois de la guerre à l'hôpital de la ville. Selon mes sources, cet hôpital, situé loin du front, servait de centre de convalescence pour les soldats blessés avant leurs retour dans leur foyer ou au front.



Au cours de ces quatre années terribles, avec d'autres aide-soignantes ou infirmières, elle prit soin de tous les soldats qui étaient envoyés en convalescence à Bagnères de Luchon. Pour leur permettre de se distraire, elle recopiait sur son cahier ou les laissait rédiger eux-mêmes leurs chants favoris, que ce soit des chants réglementaires, de chants patriotiques ou des chansons d'amour ou populaires. Certains penseront "mais qu'est que cela à voir avec la Légion Etrangère ?" Et bien, il est certain que cette jeune Camille prit soin de légionnaires. En feuilletant ce cahier, au milieu de chants de zouaves, de tirailleurs, ou de turcos, j'ai trouvé deux chants attribuables sans conteste à des légionnaires. En voici un : "Le Légionnaire".

I

Depuis longtemps la raison du plus fort
Tenait courbés deux bons vieux de l'Alsace
Et dans leur cœur opprimé par le sort
L'amour de France était toujours vivace
Lorsque son fils atteignit dix-huit ans
La pauvre mère murmura les mains jointes
"Vas-vite en France t'engager mon enfant
tu ne dois pas servir les casques à pointes !"

Refrain

Lorsqu'à Nancy au bureau d'recrut'ment
Il vint, joyeux, signer son engagement
Le sergent dit : "R'gardez moi c'te caboche ;
Dans leur pays, lorsque ça n'a plus de pain
Ça vient chez nous copionner son prochain
Pour la Légion c'est encore un salle boche



II

En algérie son accent alsacien,
Dont il n'avait jamais pu se défaire
Le faisait prendre pour un vulgaire prussien
Et détester des autres légionnaires
Les rengages ne pouvaient le sentir
Il avait beau suivre la droite route
Tous les prétextes étaient bons pour punir
La têt' carrée, le mangeur de choucroute !

Refrain

Il écrivit souvent à sa maman
"Je suis heureux car dans mon régiment
On me dorlott', on n'me fait pas d'reproches"
Puis essuyant les larmes qui coulaient
Le pauvre gas pensait : "elle mourait
Si elle savait qu'on m'appelle l'aboche"

III

Les légionnaires sont partis au Maroc.
Un jour surpris par une fusillade,

Le capitain' voulant éviter l'ebac
Tomb' malgré lui sous l'feu d'une embuscade
Mais l'alsacien s'élançant comme un lion
Sauv' l'officier pendant qu'les secours approchent
Quand l'colonel lui demanda son nom
Il répondit "on m'appelle l'aboche"

Dernier refrain

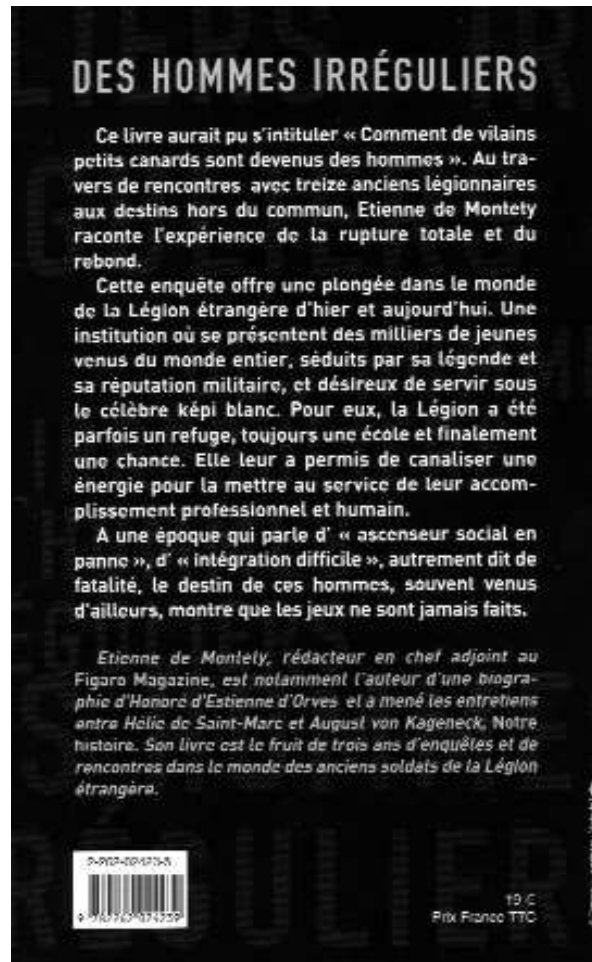
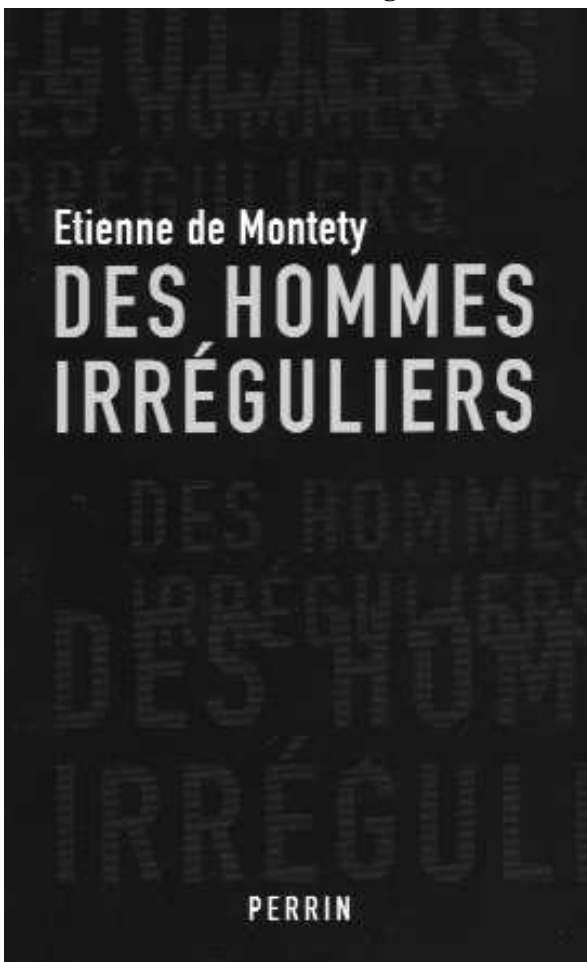
Devant tout l'monde son chef le décora
En s'écriant "rappelez-vous brav's soldats
Qu'dans la Légion, il n'y a pas d'ifférence
Quand le drapeau vous conduit au succès
Il n'y a plus d'allemands, d'italiens ou d'anglais
Vous êtes tous des enfants de la France.

Fin

1914 - 1915

LIVRES

Un livre tout à fait passionnant d'Etienne de Montety dans lequel vous découvrirez la face cachée de notre camarade et administrateur **Dragan Lukac**. A commander chez votre libraire.





LE TRAIT D'UNION DE L'A.A.L.E.P. N°



Quelques images de l'Assemblée Générale



Photo de famille et passation du drapeau.
Le nouveau Président est visiblement ému

